

Décision n°2025-26-tarifs

Décision portant approbation de tarifs du colloque « CORIA-TALN 2025 » _ LIS

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le Laboratoire d'Informatique et Système (LIS – UMR 7020) organise, conjointement avec les associations ARIA (Association francophone de Recherche d'Information et Applications) et ATALA (Association pour le Traitement Automatique des Langues), l'édition 2025 du colloque « CORIA – TALN » (Conférence en Recherche d'Information et Applications - Conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles) du 30 juin au 4 juillet 2025, sur le campus Saint-Charles d'Aix-Marseille Université,

Considérant que cet évènement constitue la principale manifestation francophone internationale dans le domaine de la Recherche d'Information (RI) et du Traitement automatique de la langue (TAL),

Considérant que ce colloque, qui accueille environ 250 chercheurs et doctorants, a notamment pour but de rassembler le monde académique et de la recherche pour permettre la présentation de résultats empiriques ou théoriques ainsi que la démonstration de nouveaux systèmes de Recherche d'Information et de Traitement automatique de la langue,

Considérant que cet évènement s'inscrit dans la mission de recherche dévolue à Aix-Marseille Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « CORIA-TALN 2025 », organisé par Laboratoire d'Informatique et Système (LIS – UMR 7020).

Ce colloque se déroulera du 30 juin au 4 juillet 2025, à Marseille, sur le Campus Saint-Charles.

Les tarifs d'inscription et éventuelles gratuités sont ainsi définis :

	HT	TVA	TTC
Tarif normal Adhérent de l'association ATALA ou ARIA	363,64 €	36,36 €	400,00 €

Tarif normal non-Adhérent de l'association ATALA ou ARIA	454,55 €	45,45 €	500,00 €
Tarif étudiant adhérent de l'association ATALA ou ARIA	181,82€	18,18€	200,00 €
Tarif étudiant non-adhérent de l'association ATALA ou ARIA	272,73 €	27,27 €	300,00 €
Participation uniquement aux Ateliers du 30 juin 2025	63,64 €	6,36 €	70,00 €
Participation uniquement au Salon de l'Innovation avec stand du vendredi 04 juillet 2025	454,55 €	45,45 €	500,00 €
Invités	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 12 mai 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : **16 MAI 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **16 MAI 2025**